



NOUVELLES

Infolettre de l'Ordre des géologues du Québec

29 JUILLET 2016

Sommaire

Nouvelles du CA	2
Affaires de l'Ordre	3
Le CARNET du géologue	4
Formation continue	6
Le stage	7
Membres	8
Appel de candidatures	10
Le saviez-vous ?	12

Chers membres,

Ce numéro des NOUVELLES de l'OGQ est axé sur l'importance de votre collaboration aux diverses activités de l'Ordre. Il est bon de rappeler à tous les membres, surtout aux nouveaux, que l'Ordre des géologues, comme tous les ordres professionnels au Québec, a la responsabilité de s'autogérer et de s'auto discipliner. Les géologues ont donc la responsabilité première de réglementer et de contrôler l'exercice de leur profession pour assurer la protection du public. Les règlements et les directives de l'Ordre sont tout d'abord venus d'idées de géologues—vos pairs (ou vous-même!), qui les ont développés, commentés, modifiés, adoptés au Conseil d'administration et présentés, le cas échéant, à l'Office des professions et à l'Assemblée nationale. Ainsi donc, vos obligations de formation continue, d'encadrement de stagiaires, d'assurances responsabilité professionnelles, etc. à la base, ça vient de vous!

La collaboration des membres est donc essentielle au bon fonctionnement de l'Ordre. Ainsi, par exemple, pour assurer le succès du colloque que nous organisons le 7 octobre prochain, il faut d'abord un certain nombre de présentateurs et puis, il faut un bon nombre de participants! Nous avons déjà reçu quelques propositions de présentations, mais il y a de la place pour d'autres (date limite de soumission de propositions : le 5 août prochain). Voyez les détails à la section «FORMATION CONTINUE». Le 7 octobre sera aussi la journée de notre assemblée générale annuelle et nous vous attendons en grand nombre.

Autre exemple de collaboration des membres : ce numéro présente les notes du «CARNET» du géologue Serge Perreault sur le lithium, les premiers résultats du travail du comité ad hoc sur l'examen professionnel, les nouvelles pages du portail sur le rôle des géologues et l'intérêt du public, un appel à vos commentaires pour un projet de *Guide sur la caractérisation des granulats pour le béton* et finalement, un appel aux candidatures pour les Prix du Mérite Géoscientifique de l'Ordre des géologues!

Bonne lecture,

Suzanne Leclair, géo.
Chargée d'affaires professionnelles



Laquelle des photos suivantes montre un géologue EN VACANCES ?



Dyane Duquette, géo.

Alexandr Beloborodov, géo.

Celle de droite, bien sûr, car le géologue ne porte pas son équipement de sécurité! Famille et amis de géologues savent bien qu'admirer les parois rocheuses le long de la route des vacances est une activité incontournable!

Au travail ou en vacances, soyez prudents. Bon été!

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

7 octobre 2016, 14 :30, à Montréal

En matinée de l'AGA, l'Ordre organise un **COLLOQUE** sur :
LES DÉFIS DU PROFESSIONALISME CHEZ LES «JEUNES» GÉOLOGUES

Soyez des nôtres! Notez dès maintenant ces événements à votre agenda!

Voir les détails du colloque en p.6

Les NOUVELLES de l'OGQ sont publiées 4 fois l'an par l'Ordre des géologues du Québec. Cette infolettre numérique est diffusée auprès des membres de l'OGQ et disponible sur le portail internet de l'OGQ (www.ogq.qc.ca). L'édition et la production sont assurées par Suzanne Leclair, géo., Chargée d'affaires professionnelles et Karène Laprise, Adjointe au Secrétaire et à l'admission.

Les personnes intéressées à soumettre des propositions de lettres, articles, revues de livres etc. sont invitées à communiquer avec le secrétariat de l'OGQ afin de s'informer de sa politique éditoriale.

500, rue Sherbrooke Ouest, bureau 900 Montréal (Québec) H3A 3C6
Tél.: 514 278-6220 Sans frais : 1-888-377-7708 Téléc.: 514 844-7556
www.ogq.qc.ca info@ogq.qc.ca

NOUVELLES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Constitution du conseil d'administration

À la première réunion du Conseil d'administration tenue après le 1 mai (soit le 10 mai 2016) les administrateurs réunis ont réélu M. Robert Wares au poste de président du Conseil pour un mandat d'une année.

Par la suite, les administrateurs ont procédé aux nominations requises pour les comités du Conseil : Mme Sasseville, administratrice nommée, se joint donc au comité d'audit et Mme Goutier, géo., devient représentante substitut de l'Ordre auprès du Conseil Interprofessionnel du Québec.

Décisions lors de la réunion de mai 2016

Réglementation et encadrement de l'exercice

Inspection professionnelle

Le Conseil d'administration a adopté le programme de surveillance pour l'exercice en cours. Le programme de surveillance conserve l'emphase sur les géologues en pratique privée en ajoutant une attention particulière à l'encadrement des stagiaires. L'opportunité de faire un questionnaire général pour l'ensemble des membres sera étudiée.

Guides et directives

Les administrateurs ont résolu d'accepter la version préliminaire du Guide sur la caractérisation des granulats et de leurs sources en vue de leur utilisation dans le béton tel que préparé par un comité ad hoc. Cette acceptation vise à permettre la diffusion du guide préliminaire auprès des membres afin d'orienter l'exercice des activités visées dès maintenant et permettre la rétroaction des membres en vue de l'adoption d'une version définitive de ce guide à la fin de l'exercice en cours.

**Partenaire assurances
habitation et auto**



AFFAIRES DE L'ORDRE

Poursuites en droit pénal

Après enquête, le Conseil d'administration de l'Ordre des géologues a donné mandat à ses procureurs de porter plainte en droit pénal contre diverses entités et personnes en application de l'article 188 du Code des professions. Des poursuites pénales ont en conséquence été autorisées par la Cour du Québec.

Les accusations ainsi enregistrées concernent l'exercice illégal de la profession et visent, dans des dossiers distincts, Ressources Eastmain et son président, M. Robinson, d'une part, et Ressources Balmoral et son président, M. Wagner.

Par mesure de prudence, avant d'embaucher quelqu'un, assurez-vous que cette personne est éligible à un permis, une autorisation spéciale ou à l'admission comme stagiaire. Veuillez-vous référer à l'avis sur l'Exercice illégal et signatures de complaisance présenté en page 5 du numéro d'avril 2016 des NOUVELLES de l'OGQ (les numéros d'archives sont disponibles sur le portail internet de l'Ordre).

Règlementation

Suite à la demande du Conseil d'administration en accord avec les résultats de la consultation des membres effectuée à l'été 2015, l'Office des professions a approuvé le Règlement abrogeant le Règlement sur la comptabilité en fidéicomis des géologues. En conséquence, le règlement sera abrogé après la publication dans la Gazette officielle du Québec. Cette abrogation devrait être effective au cours de l'automne qui vient.

RAPPEL : Nouvelle version du Guide « Directives d'authentification des documents »

Un courriel envoyé par l'Ordre le 28 juin dernier vous informait qu'une version révisée des « Directives d'authentification des documents » était disponible sur le portail de l'Ordre à www.ogq.qc.ca/files/media/pdf/publications/guides_et_directives/dir_auth_v1.1.pdf

Suite aux observations effectuées lors d'inspections professionnelles et suivant son optique d'amélioration

continue des outils de communication pour favoriser l'excellence de la pratique de la profession, l'Ordre a jugé bon de réviser les directives d'authentification de documents, particulièrement en ce qui concerne la signature et l'usage du sceau. Nous vous invitons donc à consulter ce guide pour assurer la conformité de votre pratique professionnelle.

Premiers résultats du travail du Comité ad hoc sur l'examen professionnel

Au printemps dernier, l'Ordre formait un Comité ad hoc sur l'examen professionnel, avec mission de contribuer au maintien du matériel utilisé pour cet examen, étant donné que les lois et les règlements évoluent constamment. C'est là une tâche exigeante et les membres du Comité se partagent le travail en fonction de leur domaine d'exercice et de leurs intérêts (rédaction de texte ou création de questions-réponses, par exemple). Ainsi, Mesdames Diane Bouchard et Stéphanie Lavaure, Messieurs André Bériault, Antoine d'Aragon, Pierre O'Dowd et Louis Bernier se sont penchés sur la révision des Notes préparatoires à l'examen professionnel et leurs efforts ont déjà permis de produire une nouvelle version de ce document.

Les modifications touchent principalement les sections sur la réglementation environnementale et la législation sur les mines. Les Notes préparatoires à l'examen professionnel seront bientôt disponibles sur le portail internet de l'Ordre (nous publierons alors un message flash en page d'accueil pour l'annoncer). Les Notes préparatoires à l'examen professionnel servent de référence pour développer la banque de questions d'examen, ce à quoi se dévouera prochainement le comité, sous la coordination d'Alain Liard, Secrétaire de l'Ordre.

Les Notes préparatoires à l'examen professionnel constituent un document est essentiel pour qui doit réussir l'examen afin d'obtenir un permis de géologue (depuis septembre 2014); ce document s'avèrera tout aussi utile pour le géologue qui veut se rafraîchir la mémoire et se tenir à jour sur les différents aspects de l'exercice et du système professionnels.

Le portail de l'Ordre : nouveau contenu pour le PUBLIC

Afin d'aider les membres du public qui pourraient avoir besoin d'un géologue pour évaluer certaines situations problématiques ou les aider à faire avancer un projet, l'Ordre a créé une nouvelle page à son portail internet où sont présentés diverses «questions-réponses» qui traitent des sujets les plus fréquents (développées d'après la nature des appels du public au secrétariat de l'Ordre. Nous remercions Messieurs André Bériault, François Hamel, Pascal Fortin, Samuel Trépanier, Renald McCormack, Daniel Tousignant et Marc Pelletier, pour leurs contributions à ces pages.

Ces «questions-réponses» ont été regroupées en thèmes communs pour faciliter la recherche. On y retrouve des thèmes tels que «les ressources minérales et la bourse» et «valeur d'une carrière ou sablière» mais la plupart des autres thèmes relèvent du secteur de l'environnement, de l'aménagement et de l'hydrogéologie, des domaines touchant plus souvent les gens quand il est question de leur propriété résidentielle (eaux usées, terrains contaminés ou instables).

Parallèlement à la publication de ce nouveau contenu internet en juin dernier, l'Ordre lançait une publicité sur les plateformes en ligne de La Presse dans la section «Affaires», afin de rejoindre le public «donneur d'ouvrage» et lui présenter la profession de géologue et son encadrement légal.

Nous cherchons toujours à bonifier le contenu de l'onglet «PUBLIC» de notre portail internet. Nous vous invitons donc à consulter les «questions-réponses» (<http://www.ogq.qc.ca/besoin-d-un-geologue>) et à nous contacter pour contribuer à ces informations. Notez que nous cherchons aussi des contributions sur d'autres sujets d'intérêt public. N'hésitez pas à communiquer avec nous pour les détails.

APPEL À VOS COMMENTAIRES sur un Projet de Guide sur la caractérisation des granulats pour le béton

Un projet préliminaire de guide a été produit en réponse aux besoins de la GCR (Garantie construction résidentielle) pour offrir aux géologues et à leurs clients des balises quant au travail professionnel requis pour caractériser une source de granulats. Ce document est publié pour commentaire et il est prévu qu'une version corrigée sera produite après révision. Le document est disponible via la page d'accueil de notre portail internet.



LE CARNET DU GÉOLOGUE

Cette rubrique présente des contributions volontaires de membres de l'OGQ sur divers sujets actuels en géologie. Nous prévoyons publier des textes d'environ 500 mots sur l'avancement des connaissances, les innovations technologiques, vos expériences récentes ou solutions de problèmes liés à l'exercice de la profession, etc.

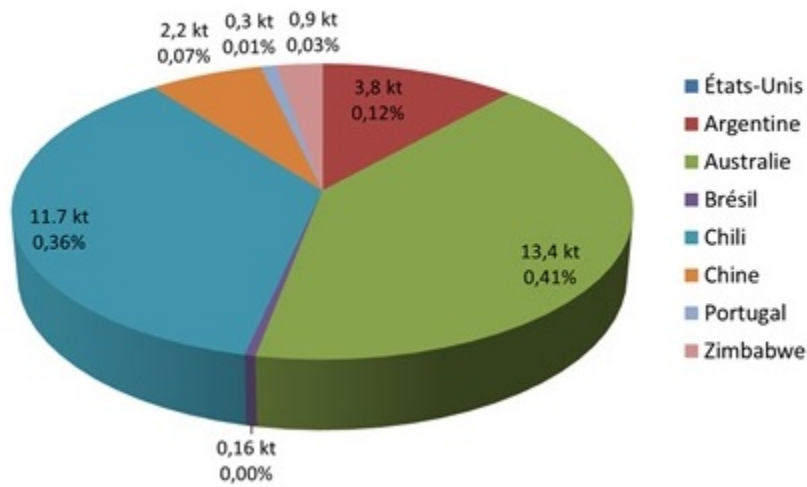
À qui le tour au numéro d'octobre prochain? Le «Carnet» peut inclure plus d'un texte! N'hésitez pas à contacter le secrétariat à info@ogq.qc.ca

Dans le présent «Carnet», Monsieur Serge Perreault, géo., Géoscientifique principal à la SOQUEM Inc., vous propose de mieux connaître le lithium.

Au cours des derniers mois, le lithium a défrayé la manchette dans les médias plus d'une fois que ce soit à cause de la récente flambée des prix des différents composés de lithium ou de projets de fabrication de piles au lithium à grande échelle pour répondre à la croissance anticipée de véhicules électriques. L'utilisation de piles au lithium n'est plus réservée qu'aux appareils électroniques et aux véhicules électriques; en mars 2015, Tesla annonçait la mise en marché d'une batterie au lithium de 7 kWh, le «Powerwall», destinée au marché résidentiel (https://www.tesla.com/fr_CA/powerwall). Un des avantages de cette batterie domestique est qu'elle se recharge pendant la journée grâce au surplus d'électricité généré par des panneaux solaires. Cette énergie alimente votre maison après le coucher du soleil vous permettant de réduire votre facture d'électricité. Elle a été développée pour répondre à des besoins énergétiques domestiques comme en Californie. Une version industrielle de cette batterie est également proposée par Tesla. Plus récemment, Tesla annonçait la mise en service pour la fin du mois de juillet d'un volet de sa méga-usine de fabrication de piles au lithium-ion dans le désert du Nevada.

Les principaux gisements de lithium actuellement exploités proviennent de dépôts salins continentaux (salar) composés de carbonates et de chlorures de lithium, formés dans un environnement désertique comme celui du désert d'Atacama dans le nord du Chili et du nord-ouest de l'Argentine, et de l'extraction du lithium du spodumène, un pyroxène de lithium, provenant de pegmatites granitiques en Australie, au Brésil, en Chine, au Portugal et au Zimbabwe (Lithium, USGS Mineral Commodity Summaries, January 2016). En plus de l'exploration et de la mise en valeur de dépôts salins continentaux et de pegmatite à spodumène, l'attention s'est portée au cours de la dernière décennie sur des gîtes comme les dépôts d'argiles (hectorites) à lithium au Nevada, des saumures géothermales en Californie et de saumures associées à des champs pétrolifère au Canada. Au Québec, l'exploration et la mise en valeur de gîtes de lithium sont orientées sur les gîtes de spodumène dans des pegmatites granitiques sur le territoire d'Eeyou Istchee Baie-James et d'Abitibi.

Production mondiale estimée (en milliers de tonnes métriques) pour 2015
(U.S. Geological Survey, Mineral Commodity Summary, January 2016)



Le lithium est un métal mou, gris argenté et qui s'oxyde rapidement au contact de l'air. Il est le métal le plus léger du tableau périodique et, comme la plupart des métaux alcalins, il réagit facilement avec l'air et l'eau. Avant l'apparition des piles au lithium, les principales utilisations du lithium et du spodumène étaient dans les céramiques, les verres et les alliages. Le lithium est vendu sous divers produits : métal, saumure, composé (carbonate et chlorure de lithium) ou minéraux (spodumène, lépidolite et pétalite). En 2015, les principales utilisations du lithium et des minéraux de lithium étaient les piles et les batteries (35 %), les céramiques et les verres (32 %), les lubrifiants (9 %), les systèmes de traitement de l'air (5 %), les poudres de flux pour les moules de coulées de métaux (5 %), la production de polymères (4 %), la production d'aluminium de première transformation (1 %) et diverses utilisations (9 %) comme les produits pharmaceutiques (Lithium, USGS Mineral Commodity Summaries, January 2016).



Cristaux de spodumène du gîte de Moblan, Baie-James

Au cours des douze derniers mois, les prix des différents produits de lithium (hydroxydes, carbonates, chlorures et métal) ont connu des croissances de 25 à 40 %

(<http://www.asianmetal.com/LithiumPrice/Lithium.html>).

L'utilisation accrue des piles et batteries au lithium au niveau mondial et la croissance anticipée dans le marché des alliages utilisant le lithium devraient maintenir la pression sur les prix des différents composés de lithium à court et moyen termes

(<http://trugroup.com/lithium-market-conference.shtml>).

Finalement, les perspectives économiques pour le lithium sont positives. Donc, ne soyez pas surpris, le lithium fera encore les manchettes dans les mois à venir.



Serge Perreault, géo.
Géoscientifique principal, SOQUEM Inc.

FORMATION CONTINUE : Événements à venir

Ayant connu un vif succès avec le colloque de l'an dernier sur l'avenir de la profession, l'Ordre prévoit donc tenir un nouveau colloque en avant-midi de l'assemblée générale annuelle le 7 octobre prochain (en webdiffusion si le nombre de participants le permet). Notez que la période d'inscription pour ces deux événements n'est pas encore ouverte (nous vous en aviserons par courriel) – pour le moment, nous souhaitons que vous notiez la date à votre agenda et que vous songiez même à soumettre une proposition de présentation (voir détails ci-après).

Le thème du colloque 2016 vise l'insertion et la rétention des «jeunes» (de cœur ou de carrière au Québec) géologues (donc ayant déjà un permis, mais depuis moins de 5 ans) dans le monde professionnel. On avait noté, l'an dernier, l'absence des «jeunes» membres de l'Ordre au colloque sur l'avenir de la profession (NOUVELLES de l'OGQ, nov. 2015). Alors cette année, nous désirons les impliquer directement, de même que les géologues plus expérimentés qui interagissent régulièrement avec eux dans tous les secteurs d'exercice de la géologie.

Les sujets suggérés sont les suivants :

1. Les affaires et la déontologie (offres de services, relations clients, rapports techniques, communiqués de presse, etc.)
2. Les nouvelles technologies, le maintien et le développement des compétences
3. L'entrepreneuriat/leadership au sein d'une entreprise (relations interprofessionnelles, par ex. avec les ingénieurs)
4. Mentorat

Nous apprécierons si vous nous transmettez votre proposition pour « Colloque Octobre 2016 » le plus tôt possible, ou avant le 5 août prochain par courriel à info@ogq.qc.ca. Le comité de sélection (Madame Danielle Giovenazzo, géo. et Messieurs Martin Stapinsky, géo. et Robert Marquis, géo.) recevra votre proposition et nous communiquerons avec vous pour la préparation du programme qui sera annoncé plus tard.

En vous remerciant de votre contribution,

Suzanne Leclair, géo., Ph.D., chargée d'affaires professionnelles
Coordonnatrice du colloque

L'Ordre vous envoyait récemment un courriel d'invitation à proposer une présentation dans le cadre de ce colloque sur **LES DÉFIS DU PROFESSIONNALISME POUR LES GÉOLOGUES EN DÉBUT DE CARRIÈRE**. Les contributions se feront sur une base volontaire et les présentateurs n'auront aucun frais d'inscription à acquitter.

Nous avons déjà reçu quelques propositions (surtout du secteur des ressources) mais nous souhaitons en recevoir davantage, surtout du secteur de l'environnement, de l'aménagement et de l'hydrogéologie. Nous encourageons les géologues en début de carrière, les femmes géologues et les géologues formés à l'étranger à soumettre des propositions de présentation. Aussi, quel que soit votre secteur d'exercice, si vous avez été mentor ou mentoré, vous pourriez soumettre une proposition mais sachez que nous cherchons aussi des gens pour faire partie d'une table ronde.

Votre proposition devrait donner les informations suivantes :

1. Un titre provisoire
2. Le thème sous-lequel votre présentation devrait être regroupée
3. L'objet de votre présentation en quelques lignes et les idées principales que vous prévoyez développer (par exemple, pour une présentation typique de 15 minutes, il y aurait environ 3 idées / moyenne de 5 min. chacune)

LE STAGE

Milieu d'emploi de nos stagiaires cet été

Le plus important employeur de stagiaires est le Ministère de l'énergie et des Ressources Naturelles MERN, toutes divisions confondues, où se retrouvent 16 stagiaires, soit environ 20% de nos stagiaires en situation d'emploi. Le MERN— Bureau de la connaissance géologique du Québec emploie la majorité de ces stagiaires. Cet été, ce Bureau permet à 5 tout nouveaux membres de l'Ordre, dont Madame Lisa Côté (photo) d'avoir leur première expérience de stage. Dans le secteur des ressources, les différentes divisions de Glencore arrivent au premier rang, avec 7 stagiaires parmi leurs effectifs. Les firmes Exploration Osisko Baie James, Hecla Québec Inc., IAMGOLD-Projet Westwood, Integra Gold Inc, Services Technominex Inc., Royal Nickel Corporation, IOS Services géoscientifiques Inc. et la société d'état SOQUEM emploient 3 ou 4 stagiaires chacune. En environnement, 4 stagiaires sont chez GHD Consultants Ltée et 2 sont chez Groupe ABS Inc. Finalement, vingt-sept firmes et organismes, tous domaines d'exercice confondus, comptent un stagiaire parmi leur personnel.



L'Ordre remercie tous les géologues qui ont endossé la responsabilité de l'encadrement de leur(s) stagiaires et qui assurent ainsi la relève. Nous vous rappelons que le système de stage a tout de même pour objectif premier de responsabiliser le stagiaire dans son cheminement de carrière en lui proposant une approche autoréflexive avec des étapes de parcours et nous encourageons les employeurs à embaucher des stagiaires (une trentaine de nos stagiaires sont présentement inscrits «sans emploi»). Les géologues qui envisagent de devenir maître de stage trouveront de l'information sur le sujet sur notre portail internet à l'onglet «STAGE» ou en communiquant avec le secrétariat de l'Ordre.

Madame Lisa Côté, récente diplômée de l'UQAC est une des géologues stagiaires à qui le MERN a offert une première expérience de stage cet été. On la voit ici en compagnie de son maître de stage, Monsieur Abdelali Moukhsil, géo.

Nouvel emploi? Changement d'emploi? Inscrivez-vous au stage SANS TARDER!

L'inscription au stage, c'est-à-dire la validation par l'Ordre de 1) la demande d'inscription attestant entre autre l'engagement du maître de stage ET 2) le paiement de la cotisation, est non seulement nécessaire pour déterminer la date du début d'une période de stage mais est requise pour obtenir, ou maintenir, une autorisation d'exercice en vertu du *Règlement sur les activités professionnelles qui peuvent être exercées par des personnes autres que des géologues*. Ce dernier point est particulièrement important en ressources, compte tenu de la Loi sur les géologues.

Stagiaires : Si vous décrochiez un nouvel emploi ou même si vous changiez de maître de stage au sein de la même entreprise, il ne faudra pas tarder pour nous faire parvenir une nouvelle demande d'inscription car **votre autorisation d'exercice d'actes réservés aux géologues ne serait plus valide dès la fin de la situation précédente**. Il ne faut pas tarder non plus pour régler tout montant de cotisation, le cas échéant. La période de travail sans inscription conforme ne serait pas comptée dans le cumul des mois requis pour le stage. Pour obtenir un formulaire de demande d'inscription au stage (une nouvelle version du formulaire sera bientôt en vigueur), veuillez contacter le secrétariat de l'Ordre.

Maîtres de stage : Les nouveaux candidats admissibles au stage ne sont pas familiers avec le système professionnel et ont tendance à ne pas

comprendre les enjeux reliés à une inscription conforme. Nous vous saurions gré de voir à qu'ils s'inscrivent avec diligence.

Dorénavant, dans le but de rassurer le maître de stage quant à la conformité de l'inscription du ou des stagiaires sous sa responsabilité et de l'informer des développements dans son/leur dossier, l'Ordre a décidé de lui transmettre (par courriel) une copie des communications officielles au stagiaire (par exemple, lettre de confirmation d'inscription au stage, de décision du Comité des examinateurs, de confirmation de réussite d'examen professionnel, de délivrance de permis). Ainsi, vous saurez où il en est rendu, car un stagiaire demeure un stagiaire et doit exercer sous la responsabilité d'un maître de stage tant qu'il n'est pas inscrit au Tableau de l'Ordre.

Le stagiaire est un EMPLOYÉ (sur une liste de paie)

Les gens confondent parfois EMPLOYEUR et CLIENT. Un employeur donne une paie alors que le Client verse des honoraires. En ressources, un stagiaire ne peut légalement offrir ses services comme travailleur autonome recevant des honoraires, car il n'est pas géologue, mais plutôt en situation d'apprentissage et de subordination. D'ailleurs, un stagiaire ne pourrait pas avoir une assurance responsabilité professionnelle, car il n'est pas considéré comme un professionnel.

MEMBRES

Le 29 juillet 2016, l'Ordre compte 1070 membres dont 836 géologues et 123 géologues stagiaires auxquels s'ajoutent 74 géologues inactifs, 34 géologues retraités et trois membres honoraires. Le 10 mai 2016, le Conseil d'administration a délivré 10 permis et 3 permis temporaires, 2 permis restrictifs temporaires et 1 permis restrictif. Depuis le 28 avril dernier, 19 géologues et 21 stagiaires se sont inscrits (ou réinscrits) auprès de l'Ordre, accueillons donc:

GÉOLOGUES		
Nom	Prénom	Note
Avard	Karine	Stagiaire à géologue
Bineli Betsi	Thierry Olivier	Géologue (réinscription)
Bourassa D. M.	Sandro	Géologue
Dalpe	Gabriel	Stagiaire à géologue
Desbiens-Lévesque	Jean-François	Stagiaire à géologue
Fliszar	Alexandra	Géologue (réinscription)
Gamsonré	Christophe	Stagiaire à géologue
Kilbourne	Michael	Géo., permis temporaire
Lalonde	Erik	Stagiaire à géologue
Lévesque	Carl	Stagiaire à géologue
Mansour	Henri	Géologue (réinscription)
Masse	Isabelle	Géologue
McGuinty	William John	Géo., permis temporaire
Mediouni	Baddredine	Géologue
Mijlad	Youssef	Stag. à Géo., permis restrictif temporaire
Pango Rondon	Ysaac Dadin	Géo., permis restrictif temporaire
Smith	Darren	Géo., permis temporaire
Wagner	Darin	Géo., permis restrictif
Wober	Gernot	Géo., permis temporaire

STAGIAIRES		
Nom	Prénom	Note
Alloucherie	Alison	Nouveaux stagiaires
Bédard	Florence	
Bilodeau	Mikell	
Briand	Laura	
Brodeur-Grenier	Alex	
Burden	Spencer Jacob	
Côté	Lisa	
Fortin	Philip Norman	
Fournier	Audrey-Anne	
Ghesquière	Ombeline Lydie Lorelei	
Gibbs	Karl	
Lavallée	Jean-François	
Létourneau	Marie	
Nadeau	Marie-Michèle	
Nolet-Regaudie	Audrey	
Pelletier	Mireille	
Rioux	Patrice	
Roberge	Frédéric	
Thouvignon	Nicolas	
Dhab	Ahmed	
Chaussavoine	Marie	Réinscription

RADIATIONS

Les noms de 5 géologues ont été retirés du Tableau et du répertoire des membres, respectivement. Ces radiations sont administratives et sont indiquées comme telles aux dossiers de ces personnes.

Géologues retirés de la liste des membres

Nom	Prénom	Permis	Ville	Motif
Aucoin	Martin	989	Lévis	Non-paiement de cotisation
Beaudin	Jean	328	Sherbrooke	
Bourgault	Eve	1625	Saint-Bruno-de-Montarville	
Coulibaly	Yaya	1831	Val-d'Or	
Ouangrawa	Mariam	1226	Verdun	Démission

Stagiaires retirés de la liste des membres

Nom	Prénom	Membre	Ville	Motif
Bogatu	Adina	1868	Laval	Non-paiement de cotisation
Boukandou	Linda Carine	1517	Longueuil	
Ikonga	Blaroth Lebom	1716	Spruce Grove, AB	
Likeng	Jonathan	1866	Québec	
Sylla	Mohamed H.	1609	Val-d'Or	



APPEL DE CANDIDATURES POUR LES PRIX DU MÉRITE GÉOSCIENTIFIQUE DE L'ORDRE DES GÉOLOGUES

Suite à une communication courriel de l'Ordre en juin dernier au sujet de vos intentions de mise en candidatures pour les Prix du Mérite Géoscientifique 2016, nous avons reçu quelques réponses, soit : un avis d'intention pour le **Grand Mérite Côte-Carbonneau**, une proposition officielle et 4 avis d'intention pour le **Mérite Ressources**, mais aucune suggestion pour le **Mérite Aménagement et Environnement**. Vous noterez au tableau présenté ci-après que ce dernier prix n'a pas été remis depuis une dizaine d'année. Ne connaissez-vous pas un géologue dont les réalisations professionnelles ont eu un impact au Québec en aménagement et environnement?

Vous avez jusqu'au **1er septembre 2016** pour nous faire parvenir une candidature officielle pour l'attribution des **Prix du Mérite géoscientifique de l'Ordre** (un avis d'intention n'étant pas valide). Nous vous rappelons ci-après les critères d'attribution et les formalités d'usage.

Le Grand Mérite Côte-Carbonneau : la plus haute distinction accordée en reconnaissance d'accomplissements constants et remarquables au service de la géologie. Ce prix est accordé au terme de la carrière d'un géologue afin de reconnaître ses réalisations exceptionnelles, soit dans le développement (incluant l'enseignement) des sciences de la Terre soit dans leur utilisation dans les secteurs des ressources, des aménagements, de l'environnement.

Le Mérite Ressources et le Mérite Aménagement et Environnement : des distinctions accordées à des géologues en cours de carrière pour reconnaître leurs réalisations exceptionnelles reliées au développement des sciences de la Terre, à leur utilisation ou à l'enseignement, l'un dans le secteur des ressources minérales ou pétrolières et l'autre dans le secteur des aménagements et de l'environnement.

Le titre de **Membre émérite**

Critères :

1. La candidature doit être présentée par deux membres de l'Ordre et le candidat doit être un membre de l'Ordre.
2. Le champ d'expertise du candidat doit être pertinent à la catégorie retenue.
3. Les réalisations professionnelles du candidat doivent avoir eu un impact au Québec, sur les plans scientifique, économique ou humain.

Formalités :

- La candidature doit être présentée dans une lettre, décrivant sommairement (2-3 pages) le candidat et ses réalisations exceptionnelles, accompagnée du curriculum vitae du candidat. Cette lettre doit être signée par deux membres de l'Ordre.
- Chaque candidature sera étudiée par un jury qui fera une recommandation au Conseil d'administration de l'Ordre qui décernera les prix. Le jury peut ne retenir aucune des candidatures proposées dans une catégorie donnée.

Les candidatures seront acceptées jusqu'au 1er septembre 2016.

LISTE DES RÉCIPENDAIRES PRÉCÉDENTS

Mérites attribués par l'Ordre des géologues				
	Prix Côme-Carbonneau	Mérite Ressources	Mérite Aménagement et Environnement	Membres émérites
2015		George Beaudoin		
2014				
2013	Réal Daigneault			Rock Poulin, Émilien Séguin
2012		Jean-François Ouellette		
2011	Michel Jébrak			
2010	Martin Poulin	Robert Marquis		
2009		Daniel Lamothe		Pierre Crépeau, Marcel Vallée
2008	Michel Gauthier	Glenn Mullan		
2007	Jayanta Guha	Jean Goutier		
2006	Thomas Clark	Réjean Girard		
2005	Robert Ledoux	Gaétan Morin		
2004	Gilbert Prichonnet	Mathieu Piché	Myles Carter	
2003	Rock M. Poulin	Michel Jébrak		
2002	Pierre-André Bourque	Yvon Héroux	Pierre Crépeau	
2001	Jean-Louis Caty	André Gaumont	Michel Aubertin	

Mérites attribués par l'Association Professionnelle des Géologues et des Géophysiciens du Québec					
	Grand Mérite Géoscientifique	Mérite Ressources	Mérite Aménagement et Environnement	Membres honoraires	Géologues émérites
2000	Edward H. Chown	Michel Gauthier	Claude Hillaire-Marcel		
1999	Marcel Vallée	Michel Chouteau	Aimé Bensoussan		
1998	Pierre Saint-Julien	Jules Cimon	Bernard F Long		
1997	Jean-Yves Chagnon William W Shilts	Guy Coulombe			Jean-Yves Chagnon, William Shilts
1996	Gilles O. Allard Guy S. Larocque	John Ludden	Martin Poulin		Heikki Ignatius, Côme Carbonneau, Gilles O. Allard, Guy S. Larocque
1995	W. Murray Telford	Michel A. Bouchard	Alain Liard	Mousseau Tremblay	W. Murray Telford
1994	Jacques Béland	James Moorhead	Guy Saint-Jacques	René Bureau	
1993	Thomas H. Clark	Jacques Trottier	André D'Aragon	Claude Allègre, Fits Osborne, Paul E. Auger	Thomas H. Clark
1992	Côme Carbonneau	Marianne Mareschal	Robert Chapuis		
1991	Jean Bérard Jean Descarreaux				

LE SAVIEZ-VOUS?

Les projets d'exploitation des ressources minérales dans l'espace existent vraiment!

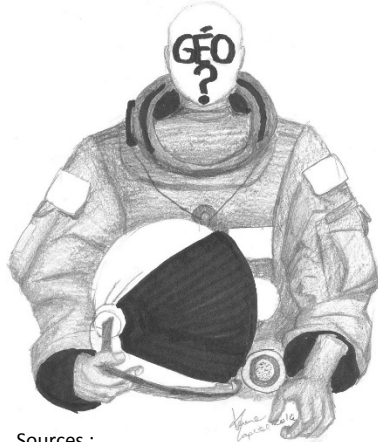
La lune et les astéroïdes sont considérés par plusieurs astronomes comme futures ressources minérales afin de prévenir l'épuisement des ressources terrestres et de diminuer les impacts écologiques de l'extraction minérale sur Terre. La lune et les astéroïdes seraient riches en platines, rhodium, osmium, iridium, palladium, rhenium, nickel et fer en raison du contexte de leur formation (Roth, 2016). D'ailleurs, les métaux dérivés du groupe des platines seraient plus abondants sur la lune qu'ils le sont sur Terre (PR Newswire, 2012). Toutefois, il en coûte présentement ~4000\$ à 6000\$ US le kilo pour simplement envoyer un objet dans l'espace. De plus, en l'absence de gravité, il faut développer des modes d'extraction du minerai (Ingebretsen, 2001); par exemple le prélèvement du minerai devra fonctionner en vase clos (Jenish, 2016).

D'autres problèmes, d'ordre légal, se posent à propos de la propriété des corps célestes. En 2015, une loi américaine visant le développement commercial de l'espace permettait de miner, vendre, et posséder des ressources spatiales. Cependant, cette loi contrevient au Outer Space Treaty signé en 1927 qui visait à préserver les ressources spatiales et rendre universelle l'appartenance de ces ressources (MacWhorter, 2016). Pour qu'une production commerciale puisse avoir lieu, ce traité devra

être amendé, interprétation des corps célestes et protection environnementale de ceux-ci incluses (Roth, 2016).

Ceci dit, on s'intéresse déjà au développement de ce nouveau marché. Le Luxembourg et les entreprises privées Planetary Resources et Deep Space Industries prévoient développer en partenariat un engin spatial de prospection minérale et évaluer les principaux obstacles à surmonter lors des activités de prospection et d'extraction. (Sainato, 2016). Le projet NASA Resource Prospector Mission prévoit aussi dès 2018 envoyer un engin dans l'espace pour évaluer la faisabilité d'extraire de l'uranium, du thorium, de l'hélium 3 et 4, de l'hydrogène, du carbone et des ressources nitrogènes situés aux pôles de la lune (David, 2015). Enfin, Shackleton energy Company et Moon Express envisagent de miner les réserves d'eau glacée sur la lune pour les convertir sur place en carburant sous forme d'hydrogène, d'oxygène ou de HTP (High-Test Peroxyde) en plus de développer une station d'essence spatiale avec ces ressources pour réduire les coûts d'extraction et de transport (Institute of Physics, 2015).

Karène Laprise, B.A., Adjointe au Secrétaire et à l'admission
Étudiante à la maîtrise en orientation professionnelle, Université de Sherbrooke



L'Agence spatiale canadienne recherche des astronautes! Pourquoi pas vous?

Quelques géologues américains ont fait l'histoire en exploration spatiale : par exemple, Harrison "Jack" Schmitt fut le premier scientifique à marcher sur la lune, Kathryn Dwyer Sullivan a fait partie de l'équipage de la navette spatiale et Dorothy Metcalf-Lindenburger, de celui de la station spatiale internationale.

À quand un ou une géologue OGQ dans l'espace? Faites vite, la date limite est le 15 août 2016. <http://www.asc-csa.gc.ca/fra/astronautes/>

Sources :

David, L. (2015). Is Moon Mining Economically Feasible? Space.com. Document téléaccessible à l'adresse <http://www.space.com/28189-moon-mining-economic-feasibility.html> . Page consultée le 14 juillet 2016.

Ingebretsen, M. (2001). Mining Asteroids. IEEE Spectrum, 38 (8), 34-39.

Institute of Physics. (2015). Mining the Moon becomes a serious prospect. ScienceDaily. Document téléaccessible à l'adresse www.sciencedaily.com/releases/2015/02/150202114634.htm . Page consultée le 14 juillet 2016.

Jenish, D. (2016). Moon Mining. Canadian Mining Journal, 137 (5), 14-17.

MacWhorter, K. (2016). Sustainable Mining : Incentivizing Asteroid Mining in the Name of Environmentalism. William & Mary Environmental Law & Policy Review, 40 (2), 645-676.

PR Newswire. (2012). Moon Express Delivers Lunar Mission Design report to NASA. Detailing Technical Plans Toward Mining the Moon for Precious Planetary Resources. PR Newswire. Document téléaccessible à l'adresse : <http://www.prnewswire.com/news-releases/moon-express-delivers-lunar-mission-design-report-to-nasa-detailing-technical-plans-toward-mining-the-moon-for-precious-planetary-resources-148538005.html> . Page consultée le 14 juillet 2016.

Roth, S. (2016). Developing a Law of Asteroids : Constants, Variables and Alternatives. Columbia Journal of Transitional Law, 54 (3), 827-872.